

# INVESTISSEMENTS FÉDÉRAUX DANS LES SOINS DENTAIRES

## État de la santé buccodentaire au Canada

La plupart des Canadiens et des Canadiennes ont la chance d'avoir une bonne santé buccodentaire. Près de 75 % de la population consultent annuellement un dentiste, un pourcentage plus élevé que dans des pays comparables, tels les États-Unis, la France et le Royaume-Uni.

Dans l'ensemble, quelque 67 % des personnes au Canada peuvent compter sur un régime d'assurance dentaire, qui est bien souvent financé par leur employeur, pour payer leurs soins. De plus, 70 % de ces personnes ont indiqué qu'elles auraient du mal à payer leurs soins dentaires si cette couverture cessait.

Néanmoins, il reste encore du travail à faire pour que toute la population jouisse d'une bonne santé buccodentaire, surtout dans les communautés autochtones et rurales. **Pour cette raison, l'Association dentaire canadienne a toujours soutenu les efforts de tous les ordres de gouvernement en vue d'améliorer la santé buccodentaire de la population et l'accès à des soins dentaires.**

## Programmes provinciaux et territoriaux

Chaque province et territoire du Canada a ses propres programmes pour répondre aux besoins buccodentaires de ses habitants, surtout les collectivités et groupes négligés, comme les enfants, les aînés, les personnes handicapées, les Autochtones, les personnes racisées et les familles à faible revenu.

Ces programmes varient d'un bout à l'autre du pays, ce qui en complique l'accès. Par exemple :

- **Universalité** : Terre-Neuve a un programme universel de soins dentaires pour tous les enfants de 12 ans et moins, mais aucun programme pour les aînés.
- **Protection** : Bien que le Québec ait un programme de soins dentaires pour tous les enfants de moins de 10 ans, il ne couvre pas les soins préventifs tels que les nettoyages et, dans certains cas, il limite le type de matériau d'obturation à utiliser, sans égard à l'avis du dentiste.
- **Coûts** : En Ontario, les programmes remboursent moins de 40 % des honoraires prévus au guide des honoraires pour les traitements, alors que les frais généraux pour fournir le traitement dépassent de plus en plus les 70 %.

L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée..

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

Michel Breau

Responsable des efforts de sensibilisation et de la gouvernance

Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553

## Investissements fédéraux dans les soins dentaires

- **Limites** : Bien que l'Alberta ait un programme de soins dentaires pour adultes à faible revenu, les adultes célibataires qui veulent en profiter doivent gagner moins de 16 580 \$ par an, ce qui équivaut à travailler environ 20 heures par semaine au salaire minimum.

Dans une large mesure, bon nombre de ces problèmes découlent d'un sous-financement chronique de ces programmes, qui dépendent presque exclusivement des provinces et des territoires.

### Investissements prévus dans le budget de 2022 pour les soins dentaires

**L'ADC se réjouit que le gouvernement fédéral se soit engagé, dans le budget de 2022, à investir 5,3 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'accès aux soins dentaires. Nous avons hâte de collaborer étroitement avec le gouvernement fédéral pour que cet investissement porte le plus de fruits possible pour la santé buccodentaire de la population canadienne. Pour cette raison, nous recommandons fortement que ces fonds soient affectés aux programmes déjà en place dans les provinces et les territoires.**

Il sera important de veiller à ce que ces nouveaux investissements ne perturbent pas l'accès aux soins pour les deux tiers des Canadiens ayant déjà une assurance dentaire, que ce soit par l'entremise d'un programme provincial ou territorial ou d'un régime dentaire financé par leur employeur.

### Autres éléments à envisager

- **Prévention** : Au-delà des régimes de soins dentaires, d'importantes mesures préventives peuvent favoriser la santé buccodentaire de la population. Ces mesures comprennent des investissements dans des régimes de santé publics et des programmes dentaires en milieu scolaire qui offrent, par exemple, des cours d'hygiène buccodentaire, des vernis et des rinçages fluorés et même des scellants dentaires. Aussi, la fluoruration de l'eau municipale est reconnue depuis longtemps comme une mesure clé pour réduire la carie dentaire, en particulier chez les enfants. Malheureusement, le Canada accuse un retard important par rapport aux États-Unis quant au pourcentage de la population ayant accès à de l'eau potable fluorée (73 % aux États-Unis contre 45 % au Canada).
- **Premières Nations et Inuits** : Près d'un million d'Autochtones et d'Inuits sont déjà admissibles à une couverture dentaire par le programme des Services de santé non assurés (SSNA) du gouvernement fédéral. Bien que ce programme se compare avantageusement à bien des programmes provinciaux et territoriaux, la population à laquelle il s'adresse continue d'être confrontée à des obstacles financiers et autres pour atteindre et maintenir une bonne santé buccodentaire et pour avoir accès à des soins dentaires. Cela est tout particulièrement le cas pour les personnes vivant en région rurale ou éloignée, où il peut y avoir des conditions socioéconomiques et environnementales qui contribuent à une mauvaise santé buccodentaire et où il peut être difficile d'obtenir des soins dentaires. En plus d'investissements dans les besoins en santé buccodentaire de la population en général, l'ADC encourage le gouvernement fédéral à examiner les mesures qu'il peut prendre pour investir dans la santé buccodentaire des Autochtones et des Inuits.



*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

Michel Breau  
Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance  
Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553